

Chers collègues,

La [circulaire n°2020-056 du 28.02.2020](#) définit les modalités de la continuité pédagogique à mettre en œuvre en cas de fermeture des établissements scolaires pour maintenir le lien éducatif avec les élèves.

Ce document est communiqué à titre indicatif et ne se substitue pas à la procédure mise en œuvre par chaque établissement pour l'enseignement à distance. Les choix pensés en équipe éducative, adaptés au contexte de l'établissement, restent à privilégier.

Nous souhaiterions cependant attirer votre attention sur quelques points de vigilance afin de ne pas accroître les inégalités entre les élèves.

-La quantité de travail donnée aux élèves doit rester raisonnable, le travail effectué à la maison ne peut être aussi conséquent qu'en présentiel avec un enseignant qui accompagne les apprentissages. Il est important d'estimer de façon raisonnable le volume hebdomadaire correspondant à votre discipline (travail maison compris).

-Les outils numériques sont à privilégier car ils évitent tout contact. Cependant, pour les familles ne disposant pas de ces modes de communication, des dossiers papier peuvent être envisagés dans le respect de l'organisation choisie en établissement et des consignes ministérielles.

-Pour maintenir l'indispensable lien avec les élèves, les outils institutionnels ou l'ENT utilisé régulièrement en classe, sont à privilégier. Ils offrent un environnement numérique sécurisé.

- Le cours, les corrections d'exercices, les supports les consignes de travail, quizz...pourront être déposés,
- Les tchats ou forums vous permettront d'échanger avec les élèves en fonction de leurs besoins, des points en visioconférence peuvent également être envisagés.
- Un retour personnalisé pour les travaux les plus importants permettra à l'élève de disposer de pistes de progression.

-Différentes ressources sont proposées sur cette page académique : des propositions pédagogiques formulées par les formateurs académiques de SVT et des liens vers des ressources mutualisées au niveau national par le groupe STVST. Nous vous proposerons également des scénarios possibles de séances d'apprentissage à distance.

-La plateforme « [Ma classe virtuelle](#) » est accessible par une simple invitation. L'académie de Besançon propose un [tutoriel](#) sous forme de courtes vidéos, un guide d'utilisation est également téléchargeable depuis la plateforme elle-même. Cette plateforme Via est réservée aux échanges entre les membres de la communauté éducative disposant d'une adresse académique (enseignants, chefs d'établissement, IPR...)

-Pour des échanges enseignants-élèves, vous pouvez utiliser la plateforme « [Ma classe à la maison](#) » du [Cned](#). Vous trouverez toutes les informations nécessaires à partir du [site de l'académie de Nantes](#), dans le dossier dédié à la continuité pédagogique récemment mis en ligne.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour la réussite des élèves, nous vous en remercions bien sincèrement et restons à votre entière disposition. Nous vous rappelons la nécessité d'utiliser vos boîtes académiques de façon à ce que nous puissions rester en contact.